

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUHENGURI
n° 567/E.

Ruhengeri, le 19 septembre 1940

Rép. au n° sans
du 10 août 1940

2 ANNEXES (somme + quitt.)

OBJET :

Somme MOINIL.-

Monsieur,

Suite à votre lettre émise,
j'ai l'honneur de vous retourner en annexe l'original
de la somme signifiée à Monsieur MOINIL, dûment si-
gnée par celui-ci pour réception.

Veuillez également trouver en
annexe la quittance pour la somme de quarante francs que
vous m'avez envoyée pour frais de somme.

Veuillez agréer, Monsieur, l'as-
surance de ma considération distinguée

Ruhengeri



6483

L'Huissier D. Vauthier

A Monsieur G. SPITAEIS, Gîte de la Ruindi, P.N.A. - Territoire de Rutshuru

935/C.1.2
le 17-9-40

Ruindi le 10 Août 1940.

Monsieur l'Huissier,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir un
script-soumission que je vous prie de bien vouloir régler
dès que possible à Monsieur Moinil.

Veuillez aussi trouver ci-inclus 40 frs.
pour le prix .

Avec mes remerciements veuillez agréer ,
Monsieur l'Huissier , l'expression de mes sentiments
distinguées.

G. Spitaels

P. M. A.



A Monsieur l'Huissier de Ruhengeri.

=====

approuvé sur base de 6 mots
approuvé sur charge de 6 mots R SOUMATION.

L'an mille neuf cent quarante le dix ^{neuvième jour du mois de septembre} ~~du jour du mois d'AOÛT~~ ; a la requ
de Monsieur Spitaels ,agent du P. N. A . a Ruindi.

Je Soussigné *Vandier, Vanil, G.A.* huissier par le tribunal de
1^o Instance a. *Ruhyferi*.....résidant à *Ruhyferi*.....au
nommé Monsieur Moinil garagiste à*Ruhyferi*.....résidant à *Ruhyferi*

De payer immédiatement ou dans les vingts quatre heures pour tout délai
a mon requérant ou en mains de mon huissier contre bonne et valable
quittance .

A) la somme de deux mille cent cinquante quatre francs quatante ,valeur au
cour de Huit francs, ala somme de deux cent soixante neuf shillings,30-
Cette somme de est le montant de la facture de "Motor Mart" a Kampala,
pour reparation de la carrosserie de la voiture Buick,accidenté le 26-2-
pres de Rutshura, accident provoqué par collision avec un camion apparte
nant a Monsieur Moinilet au sujet duquel Monsieur Moinil s'est engagé
le 26-2-1940 par acte sous signe privé ,rédigé en presence de deux
témoins ;a payer a Monsieur Spitaels les frais de remise en état a la
carrosserie de la voiture Buick.-

La somme de 40 francs est de present.

Et un venant payement ,j'ai protesté au nom de mon requérant a charge de
cité de tous sommes et intérêts ;lui-ouun autre votre ppresence ;mon
requérant aura recues a toutes voies de droit pour le recouvrement des
sommes susmentionnées.Ce-fait pour mon information directes et pour
valoir ce que deçdroptea mon requerant.

droit acte
l'huissier,
ET pour que le nommé n'en ignore je lui ai laissé copie du present
étant à *Ruhyferi*..... en residence etpendant a *lui-même*...

ui m'a répondu qu'il était d'accord de payer la somme susmen-
tionnée (174 frs) par versements mensuels de 500 frs à couvrir à
partir de la fin de septembre 1944
droit acte
l'huissier

V. Vandier